

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

### ECOLE / RPI

NOM	RPI Beuxes-Messemé-Sammarçolles	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Beuxes-Messemé-Sammarçolles	29 mars 2018

### Participants (préciser A: absent , Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Beuxes : Mmes Baudry et Reignier (titulaires), Sammarçolles : Mmes Capelle et Marchal (titulaires)
Education nationale	Présidente : Mme Goumard  Enseignantes : Mme Noé, enseignante à Crué, Mmes Masson, Suire, enseignantes à Beuxes Mme Guichard (Exc)  IEN : Mme Jussaume (Exc)
Collectivités	Beuxes : M. Monneris (adjoint au maire), M. Ledoux (adjoint) Sammarçolles : M. Archambault, maire CCPL : M. Pasquier, responsable pôle scolaire (A).
Autres participants : invités	Mme Dessaint (représentante de parents d'élèves suppléante Sammarçolles) Mme Hersard (représentante de parents d'élèves suppléante Beuxes) Mme Berton, (adjointe mairie Sammarçolles) Mme François (maire de Messemé), M Barbier (conseiller de Messemé).

Pour introduction, la présidente nomme une secrétaire de séance : Mme Noé

### Ordre du jour

- 1) Les effectifs
- 2) Organisation du temps scolaire
- 3) Hygiène et sécurité
- 4) Travaux dans les écoles
- 5) Projets des écoles

### 1. Fonctionnement du conseil d'école

#### Validation du compte rendu précédent.

Les personnes présentes lors du dernier conseil d'école ont validé ce compte rendu.

### 2 . Règlement intérieur et charte de la laïcité

### 3. Actions pédagogiques

#### Projets des écoles :

##### Projets communs :

###### Projet école et cinéma.

###### Beuxes :

1<sup>ère</sup> séance pour les deux classes le 12 octobre : « The kid »

2<sup>ème</sup> séance le 23 novembre pour les deux classes : « le cerf-volant du bout du monde »

3<sup>ème</sup> séance pour Mme Suire avec les CE « Une vie de chat » le 18 janvier

3<sup>ème</sup> séance pour Mme Masson avec les CM : « le roi des masques » le 24 mai

###### Crué :

1<sup>ère</sup> séance pour les deux classes le 1 février « La magie »

2<sup>ème</sup> séance pour les deux classes le 15 mars « Le temps qu'il fait »

##### Spectacles Culture en herbe

Chaque classe s'est inscrite à un spectacle :

- le 24 mai « La Fabrik » à Loudun. (les 2 classes de Crué + les CE1 et CE2 de Beuxes).
- le 27 février : « retour vers le bitume » (pour les CM1-CM2 de Beuxes)

##### Piscine:

Du 12/12 au 26/01 : le mardi matin et vendredi après midi pour Beuxes.

Du 27/03 au 18/05 : le mardi et vendredi après midi pour Crué avec les GS et les CP.

Peu de parents sont disponibles pour accompagner cette année, seulement 4.

#### Projets spécifiques :

##### Beuxes :

- Séance à la médiathèque de Loudun pour les CM1-CM2 le 18 janvier

Le car gratuit de la CCPL a été utilisé pour se rendre à Loudun pour cette sortie. Les CE1-CE2 étaient au cinéma.

- Séance de cinéma le 20 mars pour les CM1-CM2 dans le cadre des rencontres cinématographiques de Loudun pour la solidarité et la tolérance : « Le grand méchant renard et autres contes ».

- Les CM1-CM2 participent au concours : « un jour, une question ». Il faut écrire le scénario de la vidéo qui répond à la question : « A quoi servent les écrans ? »

- Le Science Tour : camion de médiation scientifique en partenariat avec l'émission « C'est pas sorcier »

Les CM1-CM2 se rendront à Loudun dans l'après midi du 25 mai à Loudun pour participer à cette animation.

#### Classe transplantée

Une classe de mer à Saint Hilaire de Riez est organisée :

- du 4 au 6 juin pour Crué ( budget de 166 € par élève soit 5146€. La participation de la famille est de 45€/enfant).

- du 4 au 8 juin pour Beuxes (budget de 11016 € et demande aux familles de 75€/ enfant ).

Les dossiers ont été transmis à l'Inspection mais au vu du nombre important d'élèves non participants à Crué (6), l'Inspection risque de donner un avis défavorable à ce projet pour l'école de Crué. Si tel était le cas, une sortie sur une journée serait envisagée mais vu les délais, cela risque d'être compliqué.

La journée du RPI aura lieu le 28 juin à Beuxes.

Répétition du spectacle de la fête et fabrication des programmes le matin, spectacle « j'essaye d'être magicien ! » de David Silaguy l'après-midi offert par l'ADASC .

#### 4. Utilisation des moyens de l'école

##### Les effectifs du RPI

Année scolaire 2017-2018 :

\* Sammarçolles : 5 PS; 10 MS; 15GS ; 7 CP soit **37 élèves** répartis en 2 classes : 20 PS-GS, 17 MS-CP

\* Beuxes : 5 CE1, 10 CE2, 10 CM1 et 14 CM2 soit **39 élèves** répartis en 2 classes : 19 CE1-CM2, 20 CE2-CM1

L'effectif total du RPI est de **76 élèves** .

Année scolaire 2018-2019 (prévisions) :

\* 10 PS ; 6 MS ; 10 GS ; soit **26 élèves** .

\* 15 CP ; 7 CE1 ; 5 CE2 ; 10 CM1 ; 9 CM2 ; soit **47 élèves**.

Le total des effectifs serait alors de **72 élèves**.

##### Fermeture de classe

Elle est annulée pour cette année dans l'attente des résultats de l'étude de l'ATD. Les représentantes de parents d'élèves ont contacté Mme Jussaume qui leur a expliqué les raisons de l'annulation de la fermeture pour cette année : au vu du retard de l'étude de l'ATD, une année supplémentaire est laissée aux élus des 3 communes pour élaborer un projet finalisé de regroupement des écoles du RPI. Sans ce projet, la fermeture de classe sera de nouveau envisagée pour la rentrée 2019.

M. Archambault a envoyé à la CCPL une demande d'ouverture de garderie à Sammarçolles. Il s'engage à rencontrer les élus des autres communes ainsi que la CCPL avant le prochain conseil d'école (juin 2018) pour donner une réponse concernant la mise en place ou non de la garderie en septembre 2018 ainsi que la mise en place d'une étude concernant un futur projet de pôle éducatif.

##### Organisation du temps scolaire.

La demande de dérogation pour la semaine à 4 jours est acceptée. Monsieur le maire de Sammarçolles a transmis le courrier à l'école de Sammarçolles.

Les horaires des écoles seront les suivantes :

Crué : 8h45-11h45 13h15-16h15

Beuxes : 9h-12h 13h30-16h30

Les horaires des APC restent à définir.

#### 5. Hygiène et Sécurité

##### Exercice de confinement:

Beuxes : Un exercice de confinement risque tempête a été réalisé le 6 mars. Les enfants se sont confinés dans les classes et les portes ont été fermées à clé. L'alarme se fait par le biais de la corne de brume.

Crué : Un exercice de confinement risque tempête a été réalisé le 31 janvier. Les enfants se sont confinés dans les 2 classes en se protégeant des fenêtres avec le mobilier des classes. Au vu du nombre de fenêtres dans la salle de classe des petits, le confinement serait plus judicieux dans la salle attenante avec la mezzanine.

En ce qui concerne la visite de M. Chambonneau au sujet de la sécurité à l'école, celui-ci n'a pu se déplacer et la

visite n'a donc toujours pas été faite. Mme Taveneau, en charge de la sécurité, devait alors passer mais suite à un imprévu de dernière minute, elle n'a pas pu venir.

La liste des éléments manquants requis sur le document PPMS ainsi qu'une copie du mail de M. Chambonneau reçu en retour du PPMS avec les éléments à modifier (système d'alarme) a été transmis à la mairie.

Il reste un exercice confinement et un exercice incendie à réaliser d'ici la fin de l'année.

### **Matériel et travaux**

#### **Beuxes :**

- il est demandé aux élus si un devis a été réalisé pour relier les 3 alarmes incendie. Une réponse affirmative est donnée et le sujet va être relancé.
- une mallette de secours pour la cantine est demandée.
- une fissure est signalée sous le préau de droite (notifiée par M Chambonneau) ainsi qu'une fuite.
- la porte de la BCD s'ouvre toute seule.
- il est demandé d'étudier la serrure de la porte entre la classe de Mme Masson et la BCD. La clé doit être la même que celle de Mme Suire mais la serrure ne bouge pas.
- le portillon devient difficile à ouvrir.
- le problème de sonnette est récurrent et persistant.
- il est demandé d'enlever les livres désuets dans la BCD (3 cartons de livres). Les écrans d'ordinateurs ont été enlevés.
- le problème de compatibilité du TBI et du nouvel ordinateur n'est pas réglé. Vienne Service a été relancé le 2 février. L'achat d'un nouveau switch a été signé.
- l'achat de l'enceinte mobile va être soumis très prochainement au budget.
- une plinthe dans la classe de Mme Suire a été consolidée.

#### **Crué :**

il est demandé à la municipalité les éléments suivants :

- monter les buts de foot et les fixer dans le pré
- changer les tapis de la classe des petits et de la salle attenante (voir pour des tapis différents car ceux-ci n'essuient pas correctement).
- la porte de la classe attenante à la classe des petits est de plus en plus difficile à ouvrir.
- un panneau du plafond de la salle de motricité n'est plus à sa place.
- l'achat et l'installation d'un vidéoprojecteur suspendu avec tableau blanc amovible pour la classe de CP.

## **6. Mise en œuvre et suivi du PEDT**

## **7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles**

## **8. Place des parents à l'école**

- Le vide grenier aura lieu le 29 avril à Sammarçolles.
- La fête de l'école aura lieu le 30 juin à Beuxes.

Fait à Sammarçolles

Le 06/ 04 / 2018

La présidente du Conseil d'Ecole :  
Mme Goumard

La secrétaire de séance :  
Mme Noé